



HAL
open science

Constructions patrimoniales et modernisation dans les capitales du monde arabe méditerranéen

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. Constructions patrimoniales et modernisation dans les capitales du monde arabe méditerranéen. Sagnes Sylvie; Saidi Habib. Capitales et patrimoines à l'heure de la globalisation / Capital Cities and Heritage in the Globalization Era, Presses de l'Université Laval, pp.79-96, 2012. halshs-01219085

HAL Id: halshs-01219085

<https://shs.hal.science/halshs-01219085v1>

Submitted on 22 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Constructions patrimoniales et modernisation dans les capitales du monde arabe méditerranéen

Jean-Luc Arnaud, CNRS, jlarnaud@msh.univ-aix.fr

D'après « Constructions patrimoniales et modernisation dans les capitales du monde arabe méditerranéen », dans H. Saidi et S. Sagnes (dir.), *Capitales et patrimoines à l'heure de la globalisation / Capital Cities and Heritage in the Globalization Era*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 79-96.

Texte original, figures originales

Résumé

Les capitales du monde arabe de Méditerranée entretiennent des relations difficiles avec leur patrimoine ; elles sont déchirées entre la nécessité de se doter des attributs de la modernité et celle de préserver les vestiges des périodes révolues. Si cette préservation est à l'ordre du jour des instances internationales, localement, elle constitue aussi une des modalités de la construction de l'identité nationale. Sur cette base, tous les vestiges ne bénéficient pas de la même attention. Au contraire, en fonction de la période ou bien de la civilisation dont ils témoignent, leur ancienneté peut être considérée soit comme une valeur positive, soit comme un signe de désuétude dont on cherche à se débarrasser.

Abstract

Capital cities of Arab countries in the Mediterranean have difficulty managing their heritage; they are torn between the need to develop the trappings of modernity and the obligation to conserve traces of their past. Although conservation is encouraged by international institutions, it represents a way to cultivate national identity at the local level. Thus, not all historical buildings receive the same treatment. On the contrary, depending on the period or the civilization they represent, their historical background can be seen as either a positive asset or a sign of decrepitude that should be removed.

Constructions patrimoniales et modernisation dans les capitales du monde arabe méditerranéen

Au début des années 2000, le gouverneur de Damas – Syrie - poursuivant l'œuvre de ses prédécesseurs, travaille à la rénovation du centre de la capitale syrienne. Sur la frange ouest de la vieille ville, il décide de faire raser un quartier ancien – Souq al-Atiq – occupé par des échoppes, de nombreuses maisons et un établissement de bain public – hammam - construit au XVIIe siècle (Hammam al-Qaramanli). Cette décision provoque une vive réaction de la ministre de la Culture ; elle s'oppose à la destruction d'un quartier qu'elle considère comme un ensemble patrimonial. Par voie de presse, elle dénonce une collusion entre des promoteurs immobiliers véreux et des fonctionnaires corrompus qui privilégient leurs intérêts privés et des profits aisés au détriment du patrimoine commun et de l'Histoire ; le propos est particulièrement virulent¹. Quelques jours plus tard, les services du gouvernorat lui adressent une réponse par la même voie. Selon eux, le Souq al-Atiq est un lieu de concentration de saleté et de vermine, il est démodé, loin de participer à l'embellissement du centre de la capitale, il le défigure².

A la suite de cet échange, le gouverneur emporte la partie mais, si les maisons et les échoppes sont détruites sans discernement, le hammam est épargné. Ensuite, le terrain ainsi dégagé a été aménagé en jardin public : le hammam trône au milieu des parterres. Cet édifice était construit au cœur d'un îlot ; sa façade sur rue se développait sur quelques mètres de largeur seulement tandis que la plus grande part de son périmètre était bordée par un mur mitoyen des constructions environnantes. Leur destruction a donné lieu à la mise à nu d'un mur qui, de toute évidence, n'a pas été conçu comme une façade ni pour être vu depuis l'extérieur. Malgré les travaux de colmatage et les enduits, l'édifice apparaît aujourd'hui comme une bête curieuse posée sur le gazon du jardin public.

Après avoir été restauré et rénové, ce hammam est ouvert au public au cours de l'année 2009. Son inauguration est saluée par la presse. Le sous-titre d'un article « un mal pour un bien » fait écho, non sans ambiguïté, au débat antérieur³. Le journaliste explique que la démolition du quartier a permis de mettre en valeur un édifice ancien qui était auparavant méconnu.

Cette histoire n'a pas eu lieu dans n'importe quelle ville, Damas est la capitale administrative et politique de la Syrie. Cette précision est d'autant plus importante que dans ce pays le pouvoir économique est plutôt entre les mains des Aleppins. Ainsi, à ce titre, Damas constitue un lieu d'exposition du pouvoir qui, plus que partout ailleurs, y exprime ses compétences. Mais l'antagonisme entre le désir d'adopter les attributs de la modernité et les contraintes opposées par les pratiques de mémoire, est assez fort pour avoir provoqué un échange aussi violent dans un pays dont le pouvoir s'exprime en

¹. *Al-sharq al-awsat*, premier mai 2001.

². *Al-sharq al-awsat*, 5 mai 2001.

³. *Al-sharq al-awsat*, 18 janvier 2009.

général d'une seule voix. Cette courte histoire illustre combien les activités de modernisation et celles de patrimonialisation peuvent être concurrentes. L'incompatibilité des points de vue des intervenants n'est pas une particularité syrienne, elle est d'une forte actualité dans toutes les capitales du monde arabe et musulman de Méditerranée. Les débats sont d'autant plus difficiles à trancher que cette région du monde dispose de vestiges archéologiques particulièrement anciens, témoins de plusieurs grandes civilisations, lieu de naissance de l'écriture... Mais, ce patrimoine apparaît suspect à plus d'un titre. D'une part, il peut parfois correspondre à des civilisations ou à des formes de pouvoir que les autorités en place ne souhaitent pas valoriser. D'autre part, dans toute cette région du monde, les autorités coloniales et mandataires ont beaucoup investi en matière d'archéologie. Or, tous les pouvoirs en place actuellement ont été développés en rupture avec la période coloniale.

Un substrat ancien

Depuis plus d'un siècle, les attributs les plus ostentatoires de la modernité urbaine - définis en Europe occidentale et en Amérique du nord - ressortissent à deux catégories principales : 1. la hauteur des constructions qui, si elles ont pour effet de rentabiliser les valeurs foncières, témoignent aussi de la capacité des donneurs d'ordre à mobiliser des ressources et à maîtriser des compétences techniques. 2. l'accélération de la circulation des biens et des personnes, au sol et en sous-sol. Dans ces deux domaines et à différentes échelles, les interventions sont toujours très destructrices des tissus urbains existants. Dans la mesure où l'emprise au sol des bâtiments anciens est souvent inférieure à celle nécessaire aux constructions de grande hauteur, les substitutions terme à terme ne sont pas toujours possibles. On assiste alors à des regroupements et à un changement d'échelle des unités d'intervention qui constitue souvent une rupture dans l'histoire des tissus urbains⁴. En ce qui concerne la voirie, les deux formes de travaux qui améliorent la circulation – élargissements des voies existantes et percements de nouvelles rues – ont un double effet. Elles détruisent des constructions, parfois de manière irrémédiable, et elles bouleversent les hiérarchies antérieures du réseau viaire. Les capitales du monde arabe méditerranéen sont plus sensibles à ces bouleversements que les villes du nord de la Méditerranée pour au moins trois raisons.

Ratage

Tout d'abord, jusqu'à une période récente, dans le cadre de l'empire ottoman puis des colonisations et des Mandats, les capitales d'aujourd'hui étaient des villes secondaires, chef-lieu de province dans le meilleur des cas. Le Caire, Damas ou Tunis sont l'objet de travaux de voirie dès la fin des années 1860⁵, mais ces transformations

⁴. Robert Ilbert, « Note sur l'Égypte au XIX^e siècle : typologie architecturale et morphologie urbaine », *Annales islamologiques*, n° XVII, 1981, p. 343-357 + pl. XX à XXVII.

⁵. Pour Le Caire : Jean-Luc Arnaud, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne, 1867-1907*, Arles, Actes Sud, 1998 ; pour Damas : Jean-Luc Arnaud, *Damas, Urbanisme et architecture, 1860-1925*, Arles, Actes

sont sans commune mesure avec celles qui touchent de nombreuses villes d'Europe à partir du milieu du XIXe siècle. En d'autres termes, au moment où elles deviennent les capitales des nouveaux états-nations indépendants, la plus grande part de leurs espaces urbains est encore organisée autour de rues trop étroites pour supporter une circulation automobile de masse. Or, ces tissus sont à la fois denses et très étendus, la possibilité d'être pénétrés par des véhicules motorisés est une nécessité, sous peine d'asphyxie. A cet égard, la situation est assez différente de celle des centres médiévaux des villes d'Europe qui ne sont jamais très étendus. Par exemple, le centre d'Aix-en-Provence, qui se passe très bien de nouvelles voies de circulation, se développe sur une quarantaine d'hectares seulement. Son mode de fonctionnement n'est pas transposable, ni à Damas dont la surface est dix fois supérieure, ni au Caire dont le tissu ancien est encore plus étendu. L'exemple du quartier Gamaliyya au Caire illustre bien cette différence. Très enclavé et difficile d'accès, il a été sauvé de la ruine et de l'abandon à la fin des années 1980 par la construction d'un autopont de plusieurs kilomètres en surplomb de la rue Al-Azhar. La solution mise en œuvre est pour le moins violente mais, grâce à cet autopont et à la baisse des coûts de transport qu'il a provoqué, les ruines du quartier en question ont pu être dégagées et le cadre construit renouvelé, enfin, des activités économiques ont remplacé l'habitat le plus dégradé.

Ainsi, lorsque les villes arabes de Méditerranée deviennent capitales, leurs centres anciens constituent d'immenses isolats impénétrables et incompatibles avec l'idée même de capitale du monde contemporain. Cette idée est alors partagée entre les deux rives de la Méditerranée et les experts chargés de préparer les projets d'amélioration sont européens ou bien ont été formés en Europe.

Nouveau mode d'intervention, nouvelle échelle

Depuis le milieu du XIXe siècle, les modes d'intervention sur les tissus anciens ont changé. Non seulement la taille moyenne des unités s'est considérablement agrandie mais encore les catégories de l'espace urbain ont subi d'importantes mutations. Par exemple, la « rue », principale composante de l'espace des villes jusqu'à une période récente, avec ses voies de circulation, ses zones de stationnement, ses trottoirs, ses passages cloutés, ses plantations, ses vitrines de magasins... devient une catégorie honnie par les urbanistes du mouvement moderne qui préfèrent lui substituer plusieurs espaces différents et séparés, chacun affecté à une fonction particulière. Ces urbanistes sont justement ceux auxquels on confie le soin de réorganiser les nouvelles capitales du monde arabe⁶. Or, le catalogue des dispositions et des formes qu'ils proposent est très destructeur

Sud, 2006 ; pour Tunis : William L. Cleveland, « The Municipal Council of Tunis, 1858-1870: A Study in Urban Institutional Change », *International Journal of Middle East Studies*, n° 9, 1978, p. 33-61.

⁶. Pour Beyrouth, le projet de développement de la ville élaboré durant la période mandataire est confié au cabinet parisien des frères Danger ; Marlène Ghorayeb, « De l'art urbain à l'urbanisme progressiste, dess(e)ins pour une ville levantine sous mandat français », dans Michael Davie (dir.), *Beyrouth regards croisés*, Tours, Urbama, 1997, p. 51-95. Pour Damas, on confie le projet à un autre français, M. Ecochard ; Franck Fries, *Damas (1860-1946), la mise en place de la ville moderne. Des règlements au plan*, thèse de doctorat, Marne-la-Vallée, Université de Paris VIII, 2000.

des espaces urbains anciens. Les plans d'aménagement sont organisés autour d'un nouveau réseau de voies de circulation dimensionnées pour permettre la circulation rapide de flux importants. Pour éviter que les piétons ne perturbent ces flux, leurs déplacements sont encadrés entre des barrières et canalisés sur des passerelles. Enfin, les tissus denses traversés par ces voies sont découpés en parcelles souvent trop étroites pour permettre d'y construire des immeubles rentables, aussi les nouvelles voies sont-elles bordées soit par les ruines des bâtiments anciens partiellement détruits par l'ouverture de la nouvelle voie, soit par des immeubles élevés qui regroupent plusieurs parcelles anciennes. Dans ce cas, le raccord avec le tissu ancien est le plus souvent assuré par des espaces résiduels informels et sans statut qui sont ensuite transformés par l'usage en raccourcis, en terrains de jeu improvisés ou, plus souvent, en dépotoirs.

Jusqu'au milieu des années 1970, la mise en œuvre de ces nouveaux plans ne suscite pas d'importantes protestations. A ce moment-là, les préoccupations patrimoniales et mémorielles renvoient à des souvenirs avec lesquels il s'agit justement de tourner la page, aussi bien à l'égard de la période ottomane (souvent qualifiée d'occupation) que des périodes coloniale et mandataire. Autrement dit, les désirs de rupture avec le passé récent et les projets de modernisation se légitiment mutuellement et constituent un mode généralisé d'intervention. Ce point de vue est mis en cause pour la première fois au milieu des années 1970, à Tunis où un petit groupe d'intellectuels s'oppose à l'ouverture d'une nouvelle avenue au cœur de la médina. A la demande du président Bourguiba, un architecte, ancien élève de l'école des beaux-arts de Paris, et un ingénieur polytechnicien proposent de détruire une part importante des souks et de les remplacer par une large avenue bordée d'immeubles de grande hauteur et de magasins de luxe. Cette avenue devait déboucher sur la place du gouvernement, où plusieurs ministères venaient d'être installés à la faveur de la destruction de la Qasba (ancienne citadelle). Non sans difficultés, les opposants au projet obtiennent gain de cause et fondent une association de sauvegarde de la médina qui installe ses bureaux dans un ancien palais et développe des projets alternatifs de revalorisation du tissu urbain ancien⁷. Pour mémoire, au même moment, on détruit les Halles Baltard à Paris.

Mais, comme en témoigne l'exemple du Souk al-Atiq de Damas, l'expérience tunisienne constitue encore – quarante ans plus tard – une exception dans les capitales du monde arabe. A Beyrouth par exemple, le projet de reconstruction préparé à la demande du premier ministre libanais au début des années 1990, comporte les mêmes ingrédients que le projet tunisien : voies rapides, immeubles de grande hauteur et luxe. La société chargée de mettre ce projet en œuvre, soutenue par les capitaux des monarchies pétrolières, a procédé en quelques années à la destruction de plusieurs dizaines d'hectares de tissu ancien sans tenir compte des protestations des propriétaires de terrains d'une part et des opposants au projet d'autre part⁸.

⁷. Jélal Abdel Kafi, *La médina de Tunis, espace historique*, Paris, Tunis, Presses du CNRS. Alif, 1989.

⁸. Nabil Beyhum (dir.), *Reconstruire Beyrouth. Les paris sur le possible*, Lyon, Maison de l'Orient, 1991.

Imbrication des vestiges et des périodes

La plupart des capitales des pays arabes sont des lieux de regroupement de population depuis plus de vingt siècles. A ce titre, les vestiges des civilisations passées sont abondants et ils ne sont pas réduits à l'état de traces archéologiques. Au même titre que le hammam Qaramanli de Damas, de nombreux édifices sont encore debout, voire encore en usage. Mais ils sont assez nombreux et anciens pour qu'il ne soit pas toujours facile d'en distinguer les différents vestiges ; les multiples constructions présentent souvent de fortes imbrications, elles sont d'origines diverses. Le plus souvent, elles résultent du travail du temps et des processus successifs de démolition / reconstruction de telle manière que, comme des couches archéologiques, un même mur peut être composé de constructions de périodes très différentes. Ainsi, on trouve souvent à Damas, des édifices médiévaux ou ottomans en pierre dont les constructeurs ont mis à profit des soubassements antiques et auxquels les propriétaires plus récents ont apporté des réparations ou des modifications réalisés avec les matériaux alors disponibles : terre crue, brique ou encore blocs de ciment (fig. 1). Dans d'autres situations, les imbrications entre les édifices sont encore plus fortes. Ainsi, de nombreuses colonnes antiques sont prises dans la maçonnerie des murs de maisons, de boutiques ou d'autres constructions. Dans le souk de Damas, plusieurs ruelles se croisent au centre d'une petite salle couverte d'une coupole, il s'agit de la salle centrale d'un hammam dont les autres constructions ont été détruites à l'occasion de l'extension du souk à la fin du XIXe siècle. Enfin, certains édifices de statut et de valeur patrimoniale très différentes sont difficiles à distinguer pour la simple raison qu'ils ont été construits simultanément, par le même commanditaire, dans le cadre d'une même opération. Les mosquées ou les caravansérails et les souks qui les entourent sont souvent dans ce cas.

Le modèle dominant pour la mise en valeur des vestiges archéologiques est celui élaboré en Europe - en France en particulier - au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Suivant ce modèle les monuments historiques ne doivent pas risquer la moindre contamination de leurs environs proches ; la mitoyenneté est considérée par les gestionnaires du patrimoine comme un danger dans la mesure où elle ne facilite ni la surveillance des structures ni l'organisation des travaux de restauration ; au contraire, une séparation physique constitue une garantie quant à la définition d'un périmètre d'intervention éventuel. L'idéal est qu'un espace vide sépare les vestiges des autres édifices, moins dignes d'attention. Pour y parvenir, on dégage les monuments « élus » du tissu urbain banal qui les entourent⁹. La mise en œuvre de cette règle a été d'autant plus aisée qu'elle correspond bien à l'idéologie dominante chez les urbanistes selon laquelle chaque lieu correspond à une catégorie (et si possible à une seule), à un usage particulier et à des formes d'intervention spécifiques.

⁹. Dans plusieurs capitales du monde arabe, ce mode d'intervention a précédé les indépendances. En Egypte, au début des années 1880, le comité de sauvegarde des monuments de l'art arabe fait inscrire dans la loi sur les constructions une interdiction de mitoyenneté avec les édifices classés. Jean-Luc Arnaud, *Le Caire... op. cit.*, p. 200. Suivant une idéologie comparable, à Damas, lors de la reconstruction du souk Hamidiyya à la fin du XIXe siècle, on aménage une sorte de couloir vide entre les nouvelles constructions et le mur de la citadelle.



Figure 1. Damas. Mur de la période antique qui constitue le soubassement d'une mosquée de la période mamelouke, lui-même surélevé au cours de la période ottomane par un oriel construit en bois et en terre. Le garde-corps qui couronne la mosquée est en brique et surmonté de panneaux de tôles. Photo de l'auteur, fév. 2004.

Même si cet environnement existe depuis des siècles, même si, comme c'est le cas du hammam Qaramanli, ces édifices ont été conçus pour être entourés par d'autres constructions, voire pour fonctionner ensemble, le dégagement continue d'être considéré comme un idéal et comme une opération de mise en valeur. La destruction des souks qui entouraient la grande mosquée de Kairouan est à cet égard exemplaire. Pour toute façade, elle offre aux visiteurs une paroi discontinue dont les multiples contreforts témoignent bien de son caractère résiduel. De toute évidence, cette mosquée a été conçue pour être vue de manière exclusive depuis l'intérieur de sa cour et de sa salle de prière (fig. 2).

Ce mode d'intervention est actuellement généralisé dans le monde arabe alors que depuis une trentaine d'années, en Italie en particulier, plusieurs expériences montrent que d'autres manières de procéder, moins destructrices et mieux à même de rendre compte de l'imbrication des lieux et de leur inscription dans différentes durées, sont envisageables. A cet égard, l'exemple de la Crypta Balbi à Rome, est remarquable¹⁰.

¹⁰. <http://archeoroma.beniculturali.it/it/node/98>.



Figure 2. Kairouan. Depuis que les souks qui l'entouraient ont été détruits, la grande mosquée présente pour toute façade une série irrégulière de contreforts. Photo de l'auteur, mars 2004.

Ainsi, compte tenu de la densité des édifices et de leur imbrication dans les tissus anciens, la moindre velléité de mise en valeur d'une construction ou d'une période conduit à la condamnation d'autres constructions ou d'autres périodes considérées comme moins dignes d'attention. Mais il n'est pas toujours facile de trancher entre des périodes ou des types d'édifice. Les archéologues, dont les fouilles ont pour effet de détruire les couches les plus récentes pour atteindre les plus anciennes sont confrontés au même dilemme. Ainsi l'ancienneté des villes et l'imbrication des édifices oblige les intervenants à faire des choix que ne sont pas évidents. Ils le sont d'autant moins que de nombreuses périodes anciennes sont considérées comme des moments d'occupation par un pouvoir d'origine exogène et, qu'à ce titre, leur valorisation n'est pas toujours à l'agenda du pouvoir.

Cette question n'est pas spécifique au monde arabe, dans l'ensemble des Balkans, les vestiges de la période ottomane et, plus récemment, de l'occupation autrichienne ou de l'influence russe ne bénéficient pas des meilleurs traitements.

Un pouvoir jeune

Depuis l'extérieur, le monde arabe de Méditerranée est considéré comme étant assez homogène. On parle la même langue de Casablanca à Alep, l'islam est la religion dominante et, à part le Maroc, tous les pays sont issus de l'Empire ottoman. Ce point de vue est très contestable mais ce n'est pas le propos de cet article ; on retiendra seulement qu'il s'agit d'une image construite et véhiculée à l'extérieur des pays concernés. Depuis

l'intérieur, les choses sont plus nuancées et les relations interarabes valorisent plus volontiers les différences que les similitudes. Les échecs des multiples tentatives de mise en place de communautés économiques ou politiques témoignent bien de cette valorisation des différences ; ce n'est pas un hasard si, après plus de vingt ans d'existence, l'Union du Maghreb arabe reste une coquille pratiquement vide. De manière générale, les pays du monde arabe ont une forte tendance à se tourner le dos : cette posture est d'autant plus facile à tenir que plusieurs de ces pays ont le regard résolument tourné vers le nord, vers les anciennes puissances coloniales ou, plus récemment, vers l'union pour la Méditerranée. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'obtenir des subsides ou des visas, chaque pays joue la carte de la distinction par rapport à ses voisins. Cette attitude correspond aussi au mode de fonctionnement des chefs d'état et des pouvoirs en place en ce sens qu'elle légitime leur culte de la personnalité. En privilégiant des relations de concurrence – plutôt que de complémentarité – plusieurs chefs d'état arabes espèrent remporter un leadership qui, depuis plus de quarante ans d'exercice et d'agitation, ne parvient pas à se positionner. Ce comportement n'est pas sans incidence sur les travaux d'aménagement conduits depuis un demi-siècle dans les capitales. La concurrence joue à plein régime dans la course-poursuite à la modernisation qu'elles se livrent. Chaque chantier constitue une opportunité pour exprimer l'ampleur de son expertise et ses capacités à mobiliser des financements à travers des choix technologiques et des ouvrages spectaculaires qui n'offrent pas toujours le meilleur rendement. Au Caire par exemple, la multiplication des autoponts au cours des trente dernières années - le plus long se développe sur six kilomètres - n'a pas contribué à résorber les embouteillages dans une ville où le taux de motorisation est encore faible. La situation de Damas n'est pas très différente. Pour sa part, lorsqu'il a commandé le projet d'aménagement du centre-ville de Beyrouth au début de l'année 1991, R. Hariri a précisé qu'il souhaitait y voir figurer une avenue de largeur supérieure à celle des Champs Elysées.

En matière patrimoniale, la concurrence entre les pouvoirs s'exprime aussi à travers leur prétention à participer à la construction du patrimoine des années à venir. A cet égard trois édifices récents – la mosquée Hassan II de Casablanca, la mosquée Zinedine Ben Ali de Tunis¹¹ et la mosquée Muhammad al-Amin à Beyrouth¹² – sont emblématiques.

Il est tout d'abord remarquable que ces trois édifices sont des mosquées ; un type architectural dont il n'est pas envisageable de contester la nécessité¹³. En ce qui concerne leur architecture, ces trois édifices sont d'un style difficile à déterminer où l'éclectisme domine. L'organisation de l'espace emprunte autant à l'architecture religieuse qu'à celle

¹¹. La mosquée de Casablanca a été construite entre 1986 et 1993, celle de Tunis a été inaugurée en novembre 2000.

¹². Cette mosquée a été construite au début des années 2000, Pour un panorama des enjeux qui ont entouré cette construction, voir Franck Mermier, « La mosquée Muhammad al-Amîn à Beyrouth : mausolée involontaire de Rafic Hariri », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 125, 2009, p. 177-196.

¹³. A cet égard, ces mosquées ne sont pas très différentes de la cathédrale construite à Yamousskro par le président Houphouët Boigny. Pour mémoire, à la demande du président ivoirien, la coupole de cette cathédrale, est plus large que celle de Saint-Pierre de Rome.

des halls de gares. On notera que le type le plus répandu de mosquée - à salle hypostyle - n'a pas été retenu par les commanditaires des trois édifices considérés. Ce type architectural présente plusieurs caractéristiques qui ne semblent pas correspondre à l'image que ces commanditaires souhaitaient transmettre à la postérité. D'une part, grâce à la multiplication des points d'appuis, il ne nécessite aucune prouesse technique ; d'autre part, les salles hypostyles présentent une forte homogénéité spatiale qui se combine difficilement avec une hiérarchisation de l'espace. Enfin, la multiplication des piliers d'une salle hypostyle interdit d'embrasser d'un seul regard - ou d'une seule photo - l'ensemble de l'espace ; ainsi, pour en assurer le contrôle comme pour en produire des images qui témoignent de son étendue, ce type de salle n'est pas le mieux adapté. Pour leur part, les décors, sont composés d'éléments d'origines très divers ; les motifs empruntés aux régions et aux périodes de l'Islam dominant mais les références européennes ne sont pas absentes. Par exemple, la colonnade qui précède la mosquée de Tunis n'est pas sans rappeler celle de la place Saint-Pierre à Rome. Lorsque les éléments décoratifs sont d'origine plus endogène, c'est la technologie européenne qui est mobilisée. Par exemple, le système d'ouverture du plafond de la mosquée de Casablanca a nécessité le recours au savoir-faire d'une importante société française de construction¹⁴. La manière dont le caractère exceptionnel de ces édifices est rendu public, à travers l'énoncé de leurs coûts, de la surface de marbre, du volume de bois et de béton, du nombre des artisans mobilisés..., témoigne bien de la relation de concurrence que ces édifices entretiennent. Au cours de l'année 2004, la poste tunisienne annonce par voie de presse la création d'une nouvelle collection de timbres consacrée au patrimoine religieux national. Le premier *item* de cette collection est dédié à la mosquée présidentielle. Elle est alors présentée avec insistance comme un des principaux monuments du patrimoine tunisien comme s'il était nécessaire de confirmer cette qualité. Six ans plus tard, le second timbre de cette collection se fait toujours attendre.

Partage des pouvoirs

Plus que les autres villes, les capitales cristallisent les enjeux – pas seulement en matière de patrimoine – dans la mesure où, *de facto*, elles hébergent des pouvoirs différents et souvent concurrents. Pour le pouvoir central, la capitale est tout d'abord le siège du gouvernement, de ses ministères et de la plus grande part de l'administration sur laquelle il repose. Elle est aussi lieu d'installation des légations étrangères. A ce titre, elle constitue une vitrine à usage interne et externe et ne doit pas entraver le fonctionnement de l'appareil d'Etat. Plus localement, la capitale est aussi une ville d'exception en ce sens qu'elle est plutôt plus grande que les autres, qu'elle regroupe plus d'activités du secteur tertiaire supérieur, plus de pouvoir économique... Mais c'est aussi une ville comme les autres avec ses habitants, ses commerces, ses usines et ses monuments. Or, à plus d'un titre, le niveau local est souvent incompatible avec l'idée de capitale telle qu'elle est définie par le pouvoir central.

Tout d'abord, le pouvoir étatique supporte difficilement un pouvoir local fort ; de nombreuses capitales ne sont pas dotées d'instances locales semblables à celles des

¹⁴. http://www.bouygues-construction.com/19i/groupe/realisations.html&id_ci=103.

autres villes ; le monde arabe de Méditerranée ne constitue pas une exception à cet égard. Ce n'est pas un hasard si Le Caire ne bénéficie pas de services municipaux avant les années 1930 alors que les plus grandes villes d'Égypte en disposent dès le début du XX^e siècle. Lorsqu'elles existent, les municipalités des villes capitales sont souvent vidées d'une part importante de leur pouvoir au profit de services particuliers des ministères, comme c'est le cas à Tunis actuellement. Dans d'autres cas, ces villes sont administrées par des gouverneurs nommés. Par ces différents moyens, le pouvoir central s'assure du contrôle des grands équipements, en particulier dans les domaines de la voirie et de l'image. Ce mode d'organisation n'est pas sans incidence sur la gestion du patrimoine dans la mesure où celui-ci est constitutif de l'image de la ville. L'exemple damascène du quartier Souk al-Atiq est révélateur. Un quartier considéré par les uns comme un élément du patrimoine local – les vestiges de tissu urbain ancien hors les murs sont effectivement devenus rares -, est considéré par les autres comme une vieilleries sans intérêt. De toute évidence, les points de vue sont divergents. D'un côté l'ancienneté est considérée comme une valeur positive qu'il s'agit de préserver au nom de l'authenticité et du passé de la ville, de l'autre, la même ancienneté est connotée de manière négative au titre des nécessités et des critères d'évaluation de la modernité.

En termes d'image, les pouvoirs s'accommodent d'autant plus mal de la ville banale que la population est pauvre et que ses conditions d'habitat en témoignent. Dans tous les pays arabes du sud de la Méditerranée, les zones d'habitats insalubres ou dégradées sont dans la mesure du possible tenues à l'écart des itinéraires des convois officiels. Lorsqu'une mise à distance géographique serait trop dispendieuse, la construction de murs de séparation constitue la solution la moins coûteuse et la plus efficace. C'est ainsi qu'à Casablanca, Hassan II a fait murer un quartier d'habitat spontané le long d'une avenue d'accès à l'aéroport international. Lorsque cette solution n'est pas envisageable, le badigeon des façades – utilisé place Tahrir au Caire en 1987 pour l'inauguration de la première ligne de métro en présence de J. Chirac, ou le long de plusieurs dizaines de kilomètres de route à Tunis à l'occasion du sommet mondial des sciences de l'information en 2006 - constitue une méthode aussi aisée que rapide à mettre en œuvre.

Construire l'identité nationale

Dans un pays jeune, la ville capitale n'est pas toujours aisée à définir. Elle l'est d'autant moins que les pouvoirs des périodes précédentes - dans le cadre d'occupation ou de colonisation - étaient installés dans les villes les plus importantes et qu'il s'agit pour les nouveaux gouvernements de s'inscrire en rupture avec le passé récent¹⁵.

Dans plusieurs pays, la primauté de la capitale ressortit à une construction trop récente pour ne pas être l'objet de mises en cause. Leur légitimité est d'autant plus facilement discutable que certaines villes : Mahdia et Kairouan en Tunisie, Salt en Jordanie et, dans une moindre mesure, Alep en Syrie, ont été d'importants centres de pouvoir, parfois durant de longues périodes. Dans ce contexte, choisir une ville-capitale,

¹⁵. En Égypte, l'idée fondatrice de G. Abdel Nasser est celle de « Renaissance ». Mutah Safadi, 1996, « Nasser ou la modernité interdite », *Peuples méditerranéens*, n° 74-75, p. 49-65.

c'est aussi choisir de privilégier une période ou une civilisation plutôt qu'une autre mais, à cet égard, les pouvoirs des nouveaux pays arabes de Méditerranée ont adopté la voie de la continuité : Damas, Le Caire, Tripoli, Tunis et Alger étaient des chefs-lieux de province durant la période ottomane. Dans la plupart des cas, ils n'avaient sans doute pas le choix sachant qu'une rupture avec la situation antérieure aurait favorisé une multipolarité et un brouillage des hiérarchies qui ne sont jamais favorable à la capitale¹⁶.

L'exemple le plus frappant de bipolarité est voisin du monde arabe ; en Turquie, si la capitale créée au cours des années 1920 au cœur de l'Anatolie – Ankara - est bien le siège du gouvernement, si elle est devenue une ville de plus d'un million d'habitants en trois quarts de siècles il n'en reste pas moins que le centre économique du pays est toujours à Istanbul dont l'agglomération regroupe plus de douze millions d'habitants. Au contraire de cet exemple de séparation géographique, la Tunisie a fait un choix inverse qui privilégie l'association et la concentration des références pour désigner sa capitale. Ce n'est pas un hasard si Carthage est plus souvent mentionné que Tunis dans les communiqués officiels. C'est certes le lieu d'installation du palais présidentiel mais il est probable que cette désignation ne serait pas autant utilisé (Carthage n'est rien de plus qu'un quartier de Tunis ou encore qu'une station comme les autres sur la ligne du train de la banlieue nord...) si la Carthage antique n'était pas le symbole d'une puissance maritime de Méditerranée, le siège d'un pouvoir qui a osé tenir tête à Rome. Dans les autres pays, la manière dont la distribution nationale des équipements et des travaux publics privilégie les capitales au détriment de la construction d'un réseau urbain témoigne aussi de la volonté d'affirmer la primauté de ces villes et de réduire au maximum les ambiguïtés quant à la suprématie de la capitale.

Ces choix ne sont pas sans incidence sur les aspects patrimoniaux dans la mesure où, dans leur rôle de vitrine, les capitales ont pour mission de présenter un panorama de l'ensemble du pays dont elles assurent le gouvernement. En matière patrimoniale, cette mission est assurée soit par les vestiges archéologiques, soit par les musées soit encore par les constructions récentes. Cette vitrine n'est pas seulement à usage externe, plus localement elle a aussi pour objectif de contribuer à la construction de l'identité nationale. Il s'agit de mettre en place un système de valeur partagé par le plus grand nombre mais qui, dans la mesure du possible, soit spécifique à chaque pays.

L'exemple de l'ex-Yémen du nord est à cet égard remarquable. A la suite de la révolution de 1962, les édifices publics construits par le nouveau pouvoir définissent un style architectural national assez différent des constructions plus anciennes de la capitale. Ce style résulte d'un empilement des multiples savoir-faire de l'ensemble du pays ; il puise ses éléments décoratifs dans différentes régions – y compris celles où on construit en terre – et mobilise un large catalogue de pierres de couleurs différentes que les nouvelles routes carrossables permettent d'acheminer vers la capitale à partir des régions les plus éloignées. Depuis la construction des premiers ministères, certains éléments décoratifs ont été délaissés tandis que d'autres – l'arc et le vitrail en particulier - ont

¹⁶. Il est cependant remarquable que lorsque c'est possible, c'est bien la rupture qui est privilégié comme en témoigne le choix d'Alexandrie par Nasser pour son discours annonçant la nationalisation du Canal de Suez le 26 juillet 1956.

connu une véritable ferveur au point de devenir les symboles de l'architecture yéménite¹⁷. Mais, malgré ces transformations, la définition d'un style national ne semble pas avoir été l'objet de fortes contradictions dans la mesure où le pays n'a pratiquement pas subi d'influence d'origine exogène depuis de nombreux siècles¹⁸. En Méditerranée, le contexte est sensiblement différent.

En effet, au moins depuis le Ve siècle avant notre ère les côtes méditerranéennes sont l'objet de convoitises et d'échanges de populations. Depuis cette période, les pouvoirs successifs ont partout été nombreux. Pour la plupart, ils ont construit des édifices dont les traces marquent encore les capitales d'aujourd'hui de manière plus ou moins monumentale. Dans ce contexte, où la plus grande part des vestiges est d'origine exogène, les éléments patrimoniaux à même de soutenir un système de valeur partagé ne sont pas aisés à définir.

Autrement dit, le choix des périodes à conserver ne va pas de soi. L'exemple de la Turquie est caricatural mais il témoigne bien des enjeux relatifs au traitement des vestiges archéologiques. Sur de nombreux sites, on a détruit les couches de la période byzantine sans les étudier pour atteindre celles de la période Hittite dont, sur la base d'un raisonnement fallacieux - mais intégré aux livres d'histoire scolaire¹⁹ -, les Turcs prétendent être les descendants. Pour leur part, les Grecs ont longtemps eu une attitude inverse ; jusqu'en 1950, les édifices susceptibles de bénéficier d'une protection devaient être antérieurs à la prise de Constantinople en 1453. Ainsi, durant plus d'un siècle d'indépendance grecque, les édifices de la période ottomane ont servi sans distinction de carrière de matériaux de construction. La continuité de la religion dominante a contribué à épargner de nombreuses constructions de la période ottomane dans les pays arabes. Mais, cette période, durant laquelle le pouvoir était de manière explicite d'origine exogène, n'est pas mobilisable au service de la cause nationale. Ainsi, il s'avère nécessaire d'aller chercher ailleurs, plus loin dans le temps, les fondements d'une identité nationale. Pour la période médiévale, Saladin est sans ambiguïté une figure damascène emblématique. Une statue équestre a été installée devant l'entrée de la citadelle. Mais Saladin, était d'origine kurde ; une communauté actuellement trop indépendantiste pour que la Syrie contemporaine songe à en revendiquer d'héritage. Plus loin dans le temps, on a évoqué la manière dont la Turquie s'est construit un passé hittite ; en Syrie, la relation au patrimoine araméen n'est pas moins ambiguë. Berceau de l'invention de l'écriture, la civilisation araméenne revêt à ce titre une importance internationale. La Syrie actuelle en

¹⁷. Jean-Luc Arnaud, « La formation de l'architecture contemporaine à Sanaa », dans Gilbert Grandguillaume et Franck Mermier, (dir.), *Sanaa hors les murs, une ville arabe contemporaine*, Tours, URBAMA-CFEY, 1995, p. 165-226.

¹⁸. Dans le cadre de l'Empire ottoman, le Yémen était trop loin du centre et des grandes voies commerciales pour intéresser le sultan. A partir des années 1830, les Anglais installent un port à Aden mais leur influence ne pénètre pas à l'intérieur des terres. Enfin, l'influence architecturale la plus forte a sans doute été celle des Egyptiens qui, au début des années 1960, construisent quelques immeubles collectifs dans les plus grandes villes du pays. Ce type architectural – tout à fait égyptien - est rapidement dénigré par la population Yéménite.

¹⁹. Etienne Copeaux, *Une vision turque du monde à travers les cartes de 1931 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2000.

conserve des vestiges considérables – pas moins de 17 000 tablettes d’argile ont été retrouvées à Ebla, à une centaine de kilomètre au sud d’Alep – tandis que Damas, bien qu’elle n’en conserve pas de traces archéologiques visibles, en a été la capitale. Sur cette base, la Syrie a tout intérêt à se présenter comme l’héritière de cette civilisation et elle n’y manque pas. Mais cette revendication est atténuée par le débat sur l’identité raciale des Aranéens : étaient-ils sémites ou arabes / Juifs ou Syriens²⁰ ? Les deux propositions ne sont sans doute pas contradictoires si on les rapporte au XVIIIe siècle avant notre ère. Par contre, pour la période la plus récente, cette question est fondamentale compte tenu des relations entre Israël et la Syrie. Pour les Syriens, toute forme d’assimilation des Araméens à des Juifs pourrait conférer à Israël une légitimité à poursuivre l’occupation du Golan, voire à ouvrir une voie à son expansionnisme vers le nord.

Gérer les interventions des étrangers

Dans le domaine de l’identité nationale, la gestion des missions archéologiques étrangères ne va pas de soi, surtout lorsque ces missions ont pour origine les anciens pays coloniaux ou mandataires.

L’archéologie dans les pays du monde arabe privilégie les périodes antiques. Ce traitement de faveur trouve ses origines au nord de la Méditerranée. Tout d’abord, les vestiges antiques, souvent monumentaux, présentent un intérêt touristique évident et constituent une importante source de devises. Ensuite, le prestige associé à ces périodes est bien relayé par les archéologues étrangers, en particulier français, à travers les activités des écoles de Rome, d’Athènes et, dans une moindre mesure, du Caire²¹. Enfin, pour la période médiévale, jusqu’à une période récente, l’archéologie des européens au Proche-Orient s’intéressait principalement aux états latins et aux vestiges des croisades. Cette structuration a eu une forte incidence sur la formation des experts locaux. Par exemple, aujourd’hui en Syrie, on ne compte pratiquement pas de professeur d’art islamique et aucun expert pour le matériel archéologique de cette période, alors que les antiquisants sont nombreux. De manière plus générale, les missions étrangères contribuent fortement à la définition des périodes et des lieux d’intérêt archéologique dans la mesure où elles organisent et financent la plupart des chantiers importants.

Cependant, les autorités archéologiques locales conservent le pouvoir des autorisations de fouilles. Ainsi, il est par exemple remarquable que les nombreux investissements de l’Aga Khan (chef spirituel des musulmans ismaéliens, minoritaires en Syrie), en matière d’archéologie et de sauvegarde de l’architecture syrienne, sont principalement localisés à Alep - seconde ville du pays située à 300 km au nord de la capitale. En Syrie toujours, les services archéologiques ont une forte propension à mettre en concurrence les différentes missions étrangères de manière à ce qu’aucune d’entre elle ne soit en mesure de revendiquer une quelconque préséance sur un site, comme c’est le cas en Egypte avec le centre français de Karnak ou en Grèce où l’école française d’Athènes détient le monopole des fouilles de plusieurs sites. La citadelle de Damas où

²⁰. S. Valter *La construction nationale syrienne. Légitimation de la nature communautaire du pouvoir par le discours historique*, Paris, CNRS éditions, 2002, p. 123 sq.

²¹. Sur la faible part occupée par l’archéologie islamique, S. Valter, *op. cit.*, p. 237-238.

une équipe d'archéologues italiens vient de prendre la suite d'une équipe française est exemplaire du savant équilibre suivant lequel les autorités locales répartissent les autorisations de fouille délivrées aux missions étrangères.

Question d'âge

Rendre compte de la question du patrimoine dans les capitales du monde arabe de Méditerranée à travers l'ancienneté des vestiges d'une part et la jeunesse des pouvoirs d'autre part, c'est en quelque sorte la réduire à une différence d'âge. On l'a examiné, les choses ne sont pas aussi simples ; par exemple les rôles joués par les pays européens – à travers leurs statut de modèle ou leurs experts – ne sont pas négligeables. Cependant, le temps qui passe et les travaux réalisés ont des effets importants.

En matière de substrat, les travaux d'édilité et, parfois, l'archéologie, peuvent avoir des effets destructeurs irréversibles. Mais, si les édifices encore debout peuvent être démolis, si les couches détruites pour atteindre les niveaux les plus anciens sont à jamais perdues, la plus grande part des vestiges archéologiques restent protégée par les milliers de tonnes de terre qui les recouvrent. Même avec l'aide de bulldozers, on se débarrasse d'autant moins facilement des traces d'une période révolue, que les progrès de l'archéologie permettent d'interpréter des vestiges de plus en plus ténus.

Enfin, en ce qui concerne la jeunesse des pouvoirs on peut faire l'hypothèse que la construction d'une légitimité intrinsèque, à travers une stabilité politique de longue durée, aura pour effet de désamorcer les crispations identitaires dont le patrimoine subit actuellement les conséquences dans les pays du monde arabe de Méditerranée.